

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 mars 2011

Service instructeur

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2011-3-6-5

Service consulté

C633, C751 ET C233
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS -
EVALUATION DE LA DEMARCHE

Résumé : Dans le cadre du GERPLAN des Communautés de Communes du Pays du Ried Brun, du Pays de Brisach, du Pays de Thann et du Secteur d'Illfurth, le Département est sollicité pour :

- la création de deux vergers conservatoires sur le territoire du Pays du Ried Brun,
- la plantation de haies vives et de fruitiers haute tige par des particuliers et des communes sur le territoire du Pays de Brisach,
- la réalisation de panneaux d'information sur la gestion environnementale des espaces verts au Pays de Brisach,
- les animations « nature » 2010 au Pays de Brisach,
- la remise en état et la plantation de fruitiers sur le verger communal de Bourbach le-Haut (2ème tranche),
- les animations « nature gourmande » sur le secteur d'Illfurth.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 10 300 €.

Il vous est également proposé de vous prononcer sur le principe d'une évaluation de la démarche GERPLAN afin de mesurer l'efficacité de sa mise en œuvre ainsi que les effets produits, et de préparer la nouvelle génération de contrats.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays du Ried Brun :

Création de deux vergers conservatoires sur le territoire du Pays du Ried Brun :

La Communauté de Communes du Pays du Ried Brun a créé deux vergers conservatoires :

- l'un sur la commune d'ANDOLSHEIM où 21 fruitiers haute tige ont été plantés,
- l'autre sur la commune de MUNTZENHEIM où 14 fruitiers haute tige et 91 arbustes ont été plantés.

Ces deux opérations figurent dans le programme prévisionnel GERPLAN 2010 de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action s'élève à 1 550 €, l'aide départementale est de 620 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Brisach :

Les projets ci-dessous figurent dans le programme prévisionnel GERPLAN 2010 de la Communauté de Communes du Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Plantation de haies vives et de fruitiers haute tige par des particuliers et des communes :

La Communauté de Communes du Pays de Brisach mène avec l'aide des particuliers et des communes, une opération de plantation de haies vives et de fruitiers haute tige.

Au total, 354 arbustes ainsi que 144 fruitiers seront plantés par 8 communes et 23 particuliers.

Le montant éligible est de 2.032 € pour la plantation de haies vives et de 3 654 € pour la plantation de fruitiers, l'aide départementale sera respectivement de 813 € et de 1 462 € (taux d'aide de 40%). Ces montants seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

Réalisation de panneaux d'information sur la gestion environnementale des espaces verts :

Dans le cadre de son GERPLAN, la communauté de communes du Pays de Brisach et une partie des communes de son territoire se sont lancées dans une démarche de gestion différenciée de leurs espaces verts.

Afin d'expliquer aux habitants leur démarche (prairies fleuries, gestion extensive, fauchage tardif ou par bande, désherbage thermique, etc.), elles ont souhaité mettre en place une campagne d'information par panneaux sur les sites gérés de cette manière.

Le coût pour la réalisation des panneaux est de 1 605 €, le soutien du Département s'élève à 803 € (taux d'aide de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Animations « nature » 2010 :

La Communauté de Communes du Pays de Brisach mène des actions de sensibilisation auprès de ses habitants et des scolaires sur la découverte de la nature et des paysages et sollicite l'aide du Département pour le financement de ces actions.

En 2010, une dizaine de sorties à thème (verger, chouette, orchidées, forêt rhénane, chauve-souris, jardin, etc.) ont été proposées aux habitants. 6 classes du CP au CM2, soit 144 élèves, ont également profité des interventions de l'Observatoire de la nature sur le thème de l'eau.

Le montant éligible de ces actions est de 8 534 €, le soutien du Département sera de 4 267 € (taux d'aide de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann :

La commune de BOURBACH-LE-HAUT souhaite remettre en état un ancien verger et y planter 19 fruitiers haute tige.

Cette opération figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2010 de la Communauté de Communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action est estimé à 1 479 €, l'aide départementale sera de 592 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Secteur d'Illfurth :

La Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth a organisé tout au long de l'année 2010, un cycle d'animations à destination des habitants de son territoire sur le thème de la nature gourmande.

Cette action figure dans le programme prévisionnel GERPLAN 2010 de la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 3 mai 2010.

Le montant éligible de cette action est de 3 486 €, l'aide départementale sera de 1 743 € (taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Evaluation de la démarche GERPLAN :

Au regard de :

- l'état d'avancement de la démarche GERPLAN après 10 ans d'existence,
- la mise à jour nécessaire de certains diagnostics,
- l'arrivée à échéance fin 2011 de la majorité des contrats triennaux GERPLAN avec les intercommunalités (1^{er} ou 2^{ème} contrat) et leur intégration à partir de 2012 dans les contrats de territoire de vie,

Il vous est proposé, en 2011, de mener une évaluation de la démarche GERPLAN, afin de :

- mesurer l'efficacité de la mise en œuvre de la démarche ainsi que les effets produits,
- préparer la nouvelle génération de contrats.

L'évaluation doit permettre d'analyser les fondements et caractéristiques de la démarche GERPLAN, d'expertiser chacun des programmes et contrats GERPLAN engagés et de mesurer les impacts à la fois quantitatifs et qualitatifs du dispositif, en vue de procéder aux ajustements nécessaires pour améliorer la démarche.

Cette évaluation serait confiée à un bureau d'études.

Les différentes étapes seraient les suivantes :

Le coût d'une telle évaluation pourrait s'élever aux alentours de 60 000 €, les crédits nécessaires étant disponibles sur le budget du service de l'environnement et de l'agriculture.

La commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, réunie le 3 février 2011, a validé le principe de cette évaluation.



Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN, d'accorder une subvention à :

- la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun pour la création de deux vergers conservatoire, dont le montant serait de 620 € (montant éligible de 1 550 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour la plantation de haies vives et de fruitiers haute tige, dont les montants seraient respectivement de 813 € (montant éligible de 2 032 €, taux d'intervention de 40 %) et 1 462 € (montant éligible de 3 654 €, taux d'intervention de 40%) ; les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour la réalisation de panneaux d'information sur la gestion environnementale des espaces verts, dont le montant serait de 803 € (montant éligible de 1 605 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour son cycle d'animations « nature » 2010, dont le montant serait de 4 267 € (montant éligible de 8 534 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- la Commune de BOURBACH-LE-HAUT pour la remise en état d'un ancien verger et la plantation de fruitiers haute tige, dont le montant serait de 592 € (montant éligible de 1.479 €, taux d'intervention de 40 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 20414, fonction 738 ;
- la Communauté de Communes du Secteur d'Illfurth pour son cycle d'animations « nature gourmande » 2010, dont le montant serait de 1 743 € (montant éligible de 3 486 €, taux d'intervention de 50 %), les crédits nécessaires étant prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Je vous propose également de vous prononcer sur le principe d'une évaluation de la démarche GERPLAN afin de mesurer l'efficacité de sa mise en œuvre ainsi que les effets produits, et de préparer la nouvelle génération de contrats. La dépense sera imputée sur le programme C633, chapitre 011, nature 617, fonction 738.

avril à juin	<ul style="list-style-type: none">- constitution d'un comité de suivi- rédaction du cahier des charges- appel d'offres- choix du candidat et passation du marché
2 ^{ème} semestre 2011	évaluation
fin 2011	prise en compte des conclusions de l'évaluation dans les orientations de la politique GERPLAN et dans les nouveaux contrats avec les EPCI

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MARS 2011

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03846	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Réalisation de panneaux d'information sur la gestion environnementale des espaces verts Montant subventionnable : 1 605,00 Taux : 50%	803,00
GPL03847	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Animations nature 2010 Montant subventionnable : 8 534,00 Taux : 50%	4 267,00
GPL03785	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Cycle d'animations grand public Montant subventionnable : 3 486,00 Taux : 50%	1 743,00
Total		6 813,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MARS 2011

**Valorisation du patrimoine arboré
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
VPA03618	BOURBACH-LE-HAUT Plantation verger communal à Bourbach- le-Haut (2ème tranche)	0,00		592,00
VPA03616	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Création de haies vives sur la communauté de communes du Pays de Brisach	2 032,00	40%	813,00
VPA03617	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Achat groupé de fruitiers par la communauté de communes du Pays de Brisach	3 654,00	40%	1 462,00
VPA03620	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DU RIED BRUN Plantation de fruitiers sur 2 vergers de la communauté de communes du Pays du Ried Brun	0,00		620,00
			Total	3 487,00